



Solidarité santé  
pour faciliter l'accès  
à un médecin partout  
dans le Gers

[www.sante.fr/medecin-pres-chez-vous](http://www.sante.fr/medecin-pres-chez-vous)

# « Consultations solidaires » je prends rendez-vous



Pour favoriser l'accès aux soins des personnes sans médecin traitant ou en difficulté pour bénéficier d'une consultation médicale dans les zones prioritaires du Gers, de nouvelles consultations sont proposées aux habitants de votre **communauté de communes Armagnac Adour**, grâce à des médecins volontaires qui viennent exercer régulièrement sur place une mission de solidarité territoriale près de chez vous.



## SUIS-JE CONCERNÉ-E PAR LE DISPOSITIF ?

Ces consultations médicales solidaires se déploient au service de la santé des habitants de **28 zones prioritaires en Occitanie** définies avec les professionnels de santé, les élus locaux, les Préfectures et l'Agence régionale de santé.



## CONCRÈTEMENT, COMMENT OBTENIR UN RENDEZ-VOUS ?

- Pour consulter la liste de ces consultations solidaires près de chez vous, rendez-vous sur **occitanie.ars.sante.fr**. Vous y trouverez un lien direct vers les créneaux de consultation proposés dans votre département.
- Choisissez l'un des créneaux de rendez-vous proposés en ligne.
- Le jour J, n'oubliez pas votre carte Vitale pour vous rendre à votre rendez-vous en consultation médicale solidaire.



Scannez ce QR code  
pour vous connecter



## EN PRATIQUE, QUEL EST LE TARIF ? QUELLE SOLUTION POUR RETROUVER UN MÉDECIN TRAITANT ?

- Les tarifs de ces consultations médicales sont pratiqués sans dépassement d'honoraires.
- Un médecin volontaire qui participe à ces consultations solidaires peut devenir votre nouveau médecin traitant.